

## **« Questions de pédagogies dans l'enseignement supérieur » Charte du colloque**

### ***Présentation***

Le colloque « Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur » a pour vocation de faire progresser l'expertise pédagogique et la réflexion sur l'enseignement supérieur, en permettant à tous les professionnels impliqués de se rencontrer et d'échanger leurs analyses et leurs expériences. Ces professionnels sont issus de tous les champs de l'enseignement supérieur : instituts professionnels, universités, grandes écoles, etc. Ils sont tout aussi bien chercheurs en éducation, experts en ingénierie de formation que simples enseignants désireux d'enrichir leurs pratiques.

Le colloque a pour fonction de rassembler le plus de participants possibles, venant d'horizons divers, afin de laisser libre cours à l'expression et aux échanges.

Le colloque « Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur » demeure une organisation **indépendante** qui se maintient à l'écart de toute influence idéologique ou de tout intérêt commercial.

Ce colloque a une vocation **internationale et francophone** : le **français** est la langue utilisée pour le site web, les appels à communication, les actes, les communications et les conférences.

### ***Principes fondateurs***

En rythme normal, le colloque est bisannuel.

Créé à l'origine pour se tenir à Brest, le colloque conserve avec ce pôle d'enseignement supérieur une attache particulière. C'est pourquoi il se tient systématiquement en alternance à Brest et dans une autre ville. L'autre ville est choisie par le comité d'orientation à partir des propositions reçues.

L'institution - ou le groupe d'institutions - qui accueille le colloque est pleinement responsable de son organisation. Elle veille à l'équilibre financier et assume les risques encourus. Le montant de l'inscription est décidé en accord avec le comité d'orientation, dans le but de permettre une manifestation conviviale et de bonne tenue (ex. : soirée de gala) tout en demeurant accessible à des enseignants-chercheurs (le prix des inscriptions couvre les frais d'organisation et n'a pas pour but de produire du bénéfice).

Chaque édition du colloque fait l'objet d'un **appel à propositions**, concernant le thème de la pédagogie dans l'enseignement supérieur. Cet appel est diffusé le plus largement possible. Les propositions reçues sont sélectionnées en fonction de leur valeur conceptuelle ou expérimentale ; elles font l'objet d'une présentation lors du colloque et d'une publication dans les actes.

Les **actes** respectent la charte graphique établie, symbole de la continuité entre les différentes éditions. Disponibles au début du colloque, ils contiennent l'ensemble des communications acceptées par le comité de programme, si possible un résumé des conférences plénières, ainsi que la composition des trois comités. S'y trouve également retracée l'histoire du colloque à raison de deux ou trois phrases par édition.

Afin de garantir une bonne complémentarité entre *praticiens* et *chercheurs* - ce qui constitue l'une des originalités et l'une des richesses du colloque depuis sa création - un certain équilibre est respecté entre les publications orientées vers la réflexion et les publications orientées vers la mise en œuvre ou l'analyse de dispositifs pédagogiques innovants.

### ***Les comités***

Le colloque s'appuie sur un **comité d'orientation**, un **comité d'organisation**, un **comité de lecture**, qui collaborent et contribuent ensemble à sa réalisation.

Le **comité d'orientation** comprend une douzaine de membres cooptés, dont un président désigné par eux. Dans la phase de préparation du colloque il s'adjoit trois membres du comité d'organisation. Les membres du comité d'orientation sont des professionnels de l'enseignement supérieur choisis pour leur implication dans les questions de pédagogie, pour leur représentativité et l'intérêt qu'ils portent au colloque QPES. Les nouveaux membres sont choisis parmi les noms proposés au sein du comité. En cas d'inactivité ou de non respect de la présente charte, le comité d'orientation peut décider de l'exclusion de l'un de ses membres. Les décisions sont prises par les membres présents, autant que possible par consensus, à défaut par le vote. Dépositaire de la présente charte et garant de l'identité du colloque, le comité d'orientation veille pour chaque édition au respect des principes fondateurs. En fonction des évolutions du colloque il peut être amené à revoir ou à compléter certains aspects, en s'efforçant de conserver l'esprit général de la charte et les objectifs du colloque. Il peut également, au-delà du colloque, initier de nouvelles actions au profit de la pédagogie dans l'enseignement supérieur.

Pour chaque nouvelle édition du colloque est créé un **comité d'organisation** dont la fonction est l'organisation pratique de la manifestation et la gestion de son budget. Il est essentiellement constitué de membres de l'institution ou des institutions organisatrice(s). Il prévoit au moins deux réunions du comité d'orientation élargi dans l'année qui précède la manifestation. Tout en respectant la charte graphique du colloque et son principe général de fonctionnement, le comité d'organisation décide des modalités pratiques de la manifestation.

Le **comité de lecture** a pour fonction la sélection des propositions reçues. Ses membres sont choisis par le comité d'orientation élargi. Autant que possible, il est constitué pour moitié de praticiens éclairés issus des différentes filières de l'enseignement supérieur et pour moitié d'experts de l'éducation et de la formation. Chaque proposition est évaluée à la fois par un praticien et par un expert. Un ensemble de critères de sélection est fourni par le comité d'orientation. Le nombre des membres du comité de sélection n'est pas limité.

Fait par les membres du  
comité d'orientation

Octobre 2005

Dernière modification : juin 2015

Sont actuellement membres du comité d'orientation (au 01/07/15) :

Denis Bédard	Université de Sherbrooke
Julien Douady	Université Joseph Fourier, Grenoble
Jean-Marie Gilliot	Télécom Bretagne
Christine Jacqmot	Université catholique de Louvain
Denis Lemaître	ENSTA Bretagne
Louise Ménard	Université du Québec à Montréal
Nadine Postiaux	Université libre de Bruxelles
Yvan Pigeonnat	Institut Polytechnique de Grenoble
Benoît Raucant	Université catholique de Louvain
Olivier Reynet	ENSTA Bretagne
Emmanuel Sylvestre	Université de Lausanne
André Thépaut	Télécom Bretagne
Caroline Verzat	Novancia, Paris